



Collectif Destocamine

6, rue de Lucelle
68310 WITTELSHEIM

☎ **03 89 57 72 54**

www.destocamine.fr

Madame le Directeur général délégué
de l'entreprise Stocamine

Wittelsheim, le 12 Novembre 2012

Madame,

Le Collectif Destocamine accuse réception de votre courrier en date du 23 octobre 2012, concernant *"certains des articles parus récemment au sujet des deux experts du COPIL StocaMine mandatés par le collège des associations"*.

Il nous semble important de rétablir les faits pour affirmer l'intégrité de nos experts. Marcos Buser et Walter Wildi dérangent visiblement autant les lobby nucléaires suisses que les lobby des déchets chimiques français, dont (en première ligne) StocaMine, par leur analyse exprimée au sein du COPIL.

Tout d'abord, ces articles ne traitent pas de nos experts, mais des manigances opaques et très peu démocratiques de la NAGRA (Confédération Nationale pour le Stockage des Déchets Radioactifs), organisme suisse, qui n'a en commun avec nos experts que la nationalité et l'intérêt pour les questions relatives à l'énergie nucléaire.

Ces articles relatent la fuite d'une information confidentielle en relation avec la procédure de sélection des sites, élaborée et travaillée jusque dans les moindres détails par la NAGRA, acceptée et soutenue par l'Inspection Fédérale de Sécurité Nucléaire (IFSN) et l'Office Fédéral de l'Energie (OFEN), organismes chargés en principe d'assurer le contrôle indépendant et la coordination du processus de sélection de site. Aucune concertation avec les autorités telles que la Commission Fédérale de Sécurité Nucléaire (KNS), les autorités compétentes des Cantons ou de l'Allemagne voisine n'a été entreprise.

En signe de protestation contre ces agissements anti-démocratiques, Marcos Buser a quitté la Commission de Sécurité Nucléaire (KNS) en juin 2012, et Walter Wildi a mis fin au contrat qui le liait à la Confédération Nationale pour le Stockage des Déchets Radioactifs (NAGRA) en août 2012.

Cette information connue de nos experts, n'aurait pas du paraître dans la presse car elle remet en cause les procédés de l'OFEN et de la NAGRA.

Pour autant nos experts vivent très bien avec cette publication et restent "droits dans leurs bottes", ce qui est plus difficile pour les deux instances incriminées qui sont à présent obligées de se justifier devant les régions et les cantons concernés, ainsi que devant les élus nationaux, cantonaux et communaux.

Ces instances prétendent travailler en toute transparence alors qu'il n'en est rien et c'est forcément gênant d'être ainsi pris "la main dans le sac" par la publication d'une information

'top secret" !

Dans ce contexte, les organismes incriminés n'hésitent pas à utiliser tous les moyens pour discréditer ces experts qui dérangent.

Bien évidemment, nous ne pouvons nous empêcher de faire le parallèle avec StocaMine qui distille ses informations dans une transparence toute relative.

Madame le directeur général délégué, nous sommes convaincus que la délation ne saurait en aucun cas être un argument de nature à convaincre et à justifier votre projet d'enfouissement.

Aussi nous vous invitons à méditer la parabole de la paille et de la poutre et, comme une de vos occupations semble être la lecture des journaux suisses en langue allemande, en voici la version dans la langue de Goethe : "Den Splitter im fremden Auge sehen, aber nicht den Balken im eigenen".

Finalement, le fait qu'un des directeurs généraux délégués de l'entreprise Stocamine puisse utiliser des arguments aussi fallacieux pour tenter de discréditer des experts dont l'analyse dérange, ne nous surprend pas.

La mauvaise foi est une constante de la gestion calamiteuse et irresponsable des dirigeants de Stocamine.

Comme la compréhension de la presse allemande semble vous poser autant problème que la gestion des déchets ultimes, c'est avec plaisir, Madame le directeur général délégué, que nous vous avons commenté les articles en question.

Recevez Madame le directeur général délégué, au nom du collectif Destocamine, nos sincères salutations.

Pour le Collectif, les porte-paroles Etienne Chamik et Yann Flory